## L'ajournement

En août 1978, cependant, le gouvernement s'est lancé dans un programme d'austérité et a annoncé son intention de réduire les dépenses du gouvernement fédéral. La science et la technologie, dont divers programmes de recherche et de développement, ont été touchées dans beaucoup de domaines. Puis, le 16 novembre 1978, le ministre des Finances (M. Chrétien) a annoncé dans son exposé budgétaire de nouveaux encouragements fiscaux pour les industries effectuant des travaux de recherche et de développement.

On ne sait trop quoi penser de ce qui se passe depuis un an. D'une part, le gouvernement annonce un accroissement de fonds et des encouragements fiscaux pour stimuler la recherche et le développement au Canada. De l'autre, il met soudainement fin à d'importants programmes gouvernementaux de recherche.

J'aimerais faire certaines recommandations visant à intensifier la recherche industrielle au Canada. Il faudrait modifier les avantages fiscaux qu'accorde actuellement le gouvernement fédéral pour stimuler la recherche et le développement de la façon suivante: accorder un crédit d'impôt de 25 p. 100 au lieu d'une allocation supplémentaire de 50 p. 100; accorder la totalité du crédit d'impôt dès que les dépenses effectuées pour la recherche et le développement atteignent 1 million de dollars au lieu de fixer un crédit progressif; accorder la totalité du crédit d'impôt pour toutes les dépenses en immobilisations; et n'accorder le crédit d'impôt que pour la recherche et le développement effectués au Canada.

Autrement dit, les petites et moyennes entreprises qui consacrent moins d'un million de dollars par an à la recherche industrielle auront droit à la totalité du crédit d'impôt de 25 p. 100 pour toutes les dépenses effectuées pour la recherche et le développement. Cela viserait 99 p. 100 des entreprises canadiennes. Les grosses sociétés qui consacrent plus d'un million de dollars par an à la recherche et au développement auraient droit au crédit d'impôt pour toutes les dépenses effectuées en plus du minimum fixé. Ce taux pourrait être augmenté dans les régions à faible croissance.

Il faudrait modifier la loi sur les prêts aux petites entreprises pour que ces dernières puissent obtenir plus facilement des prêts à faible taux d'intérêt pour payer leurs installations de recherche industrielle et leurs frais d'exploitation. Dans certaines régions défavorisées il faudrait accorder une aide financière, par l'intermédiaire du MEER, pour la construction de bâtiments et l'achat de matériel servant à la recherche scientifique et industrielle.

## • (2225)

Le programme de stimulants fiscaux du gouvernement fédéral comporte certaines faiblesses. Les stimulants se fondent uniquement sur les nouvelles dépenses pour la recherche industrielle. Le fait qu'on ait rassemblé le capital et les dépenses courantes pénalise les sociétés qui font des dépenses importantes de capital pour la recherche industrielle. Les stimulants sont tout à fait injustes pour les petites sociétés puisque leurs dépenses nettes pour la recherche industrielle pourraient être supérieures de 70 p. 100 à celles des sociétés plus importantes. Les stimulants ne sont pas offerts aux sociétés qui n'ont pas un revenu imposable, par exemple aux sociétés qui viennent de se lancer dans un domaine technologique quelconque.

Je pense aussi que le gouvernement devrait songer à prévoir des stimulants non fiscaux de nature industrielle. L'industrie

devrait participer pleinement à tout examen des politiques d'aide à l'industrie du gouvernement. Les nouveaux programmes de stimulants devraient insister le moins possible sur les détails administratifs élaborés. Par exemple, il vaut mieux accorder si possible des crédits d'impôt que des subventions qui exigent la présentation de demandes détaillées et compliquées et une surveillance poussée. Le gouvernement s'est engagé dans la bonne voie en accordant des contrats de recherche industrielle à l'extérieur, mais il devrait faire davantage à cet égard. Il devrait augmenter le nombre et la portée de ces contrats. Les politiques d'achat du gouvernement fédéral devraient viser à stimuler les sociétés canadiennes qui ont un avenir prometteur. Les politiques d'achat des gouvernements provinciaux et locaux, de même que des organismes appuyés par l'État, devraient aussi être coordonnées en ce sens. Le gouvernement fédéral devrait prendre l'initiative en stipulant qu'il faut tenir compte de ce facteur dans ses divers programmes de stimulation et de partage des frais. Nous attendons qu'il annonce une telle politique depuis juin dernier.

Les ententes internationales en matière de commerce et de technologie devraient comprendre des dispositions spéciales qui visent à renforcer la capacité industrielle du Canada. Le gouvernement devrait rechercher et appuyer les activités de coopération. Il faudrait mettre un terme à la fragmentation et à la polarisation des activités de divers groupes, que ce soit dans l'industrie, au sein du gouvernement ou dans les universités.

Je suis convaincu que la recherche industrielle est un élément essentiel du progrès économique et que nous devrions favoriser le perfectionnement et l'échange des connaissances scientifiques et de la technologie, grâce à une collaboration accrue entre les universités, les gouvernements et les industries.

D'ici cinq à sept ans, nous devrions porter notre aide à la recherche fondamentale et appliquée à 2.5 p. 100 du produit national brut, soit la proportion qu'on y consacre aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Allemagne de l'Ouest. Nous devrions établir un forum permettant aux parlementaires et à tous les citoyens intéressés de contribuer directement et régulièrement à l'évaluation de l'étendue et de la complexité des recherches scientifiques.

Il ne suffit pas de disposer du meilleur régime de stimulation fiscale dans le monde occidental. Les ministres, les sous-ministres, les sous-ministres, les sous-ministres, les sous-ministres adjoints, les chefs de service devraient faire la tournée des conseils d'administration des sociétés mères les filiales canadiennes pour faire adopter notre programme. Il faut convaincre le secteur privé que le gouvernement comprend comment la recherche est un projet à long terme et l'assurer que les stimulants resteront en place au moins pendant dix ans. Depuis 15 ans, nous avons vu le gouvernement mettre sur pied puis annuler des programmes importants mais disparates de stimulation fiscale. Faut-il s'étonner que l'entreprise privée se méfie d'une pareille attitude et soit peu disposée à financer des programmes de recherche et d'innovation scientifiques à long terme.

M. Frank Maine (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, comme le député de York-Sunbury (M. Howie) a touché un grand nombre de questions il me sera impossible de les aborder toutes durant les trois minutes qui me sont allouées. Le député